



Municipalité de  
*Saint-Alexandre-de-Kamouraska*

---

Saint-Alexandre-de-Kamouraska, le 9 juillet 2008

Syndicat des travailleurs et travailleuses  
des postes  
377, rue Bank Street  
Ottawa, Ontario  
K2P 1Y3

**Objet :** Examen stratégique de la Société canadienne des postes

Madame, Monsieur,

Vous trouverez sous pli une copie de la résolution # 2008-128-05, adoptée par le conseil municipal de Saint-Alexandre-de-Kamouraska, à la séance régulière du 7 juillet dernier, relativement à l'objet mentionné en rubrique. Nous comptons sur vous afin de transmettre cette résolution aux intervenants concernés.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice générale,

Lyne Dumont, g.m.a.  
LD/yl



**COPIE DE RÉOLUTION ADOPTÉE** à la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 7 juillet 2008 à la salle Les Bâtitseurs du complexe municipal, située au 629 route 289, à Saint-Alexandre

Sont présents : Jean-Simon Bélanger, maire  
Réal Garon, conseiller  
William G. Grenier, conseiller  
Michel Soucy, conseiller  
René Fraser, conseiller  
Daniel Gosselin, conseiller

Est absent: Paul Labrie, conseiller

Tous membres du conseil et formant quorum.

## #2008-128-05

### Examen stratégique de la Société canadienne des postes

ATTENDU QUE l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

ATTENDU QUE si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

ATTENDU QUE la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

ATTENDU QUE le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

SUR LA PROPOSITION DE DANIEL GOSSELIN  
APPUYÉE PAR WILLIAM G. GRENIER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil municipal indique son OPPOSITION à la déréglementation de Postes Canada et exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

  
Jean-Simon Bélanger, maire